
Discours de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées 2 juin 2017 // 57^e Congrès de l'Unapei

Monsieur le Président de l'UNAPEI, Cher Luc

Le président de la république sur proposition du Premier Ministre a choisi une personne de la société civile, du monde associatif et qui plus est maman d'une jeune adulte Julia avec une trisomie 21 comme secrétaire d'état aux personnes handicapées.

Le président de la République a tenu parole le secrétariat d'état aux personnes handicapées est directement rattaché auprès du Premier ministre, réaffirmant avec force la notion de transversalité pour irriguer l'ensemble des politiques publiques.

L'un de mes premiers déplacements sur le terrain est pour vous, pour le 57^{ème} congrès de ce mouvement l'UNAPEI que je connais bien car je n'oublie rien de mon passé et vous n'êtes pas sans savoir que j'ai eu la grande joie d'être administratrice pendant 2 ans aux côtés de Christèle Prado en 2011. J'en profite pour la saluer) j'ai tenu à bouleverser mon agenda pour être avec vous tous car vous êtes la raison pour laquelle j'ai accepté cette mission exigeante mais si passionnante.

Anecdote Annecy APEI drome

L'UNAPEI est un grand mouvement parental le plus grand en France et je ne reviendrais pas sur toutes vos réalisations car vous les avez largement énoncées.

Soyez convaincu que je partage pleinement cette ambition.

Le handicap est avant tout une histoire individuelle qui bouleverse le cours d'une vie, d'une fratrie, d'une famille. 12 millions de Français sur 65 millions sont touchés par le handicap 6.6% sont concernées par le handicap mental ou l'autisme.

L'enjeu est de taille, nous devons passer d'une approche centrée sur la prise en charge à une société de la prise en compte, une société accessible, fraternelle et solidaire.

Le mouvement est déjà engagé et l'UNAPEI y participe activement depuis plusieurs années, mais nous devons amplifier le mouvement.

Si nous avons tous salué l'avancée que représente la loi de 2005 pour la citoyenneté et la participation sociale, les parcours des personnes en situation de handicap et de leur famille demeurent complexes, discontinus, et facteurs d'usure sociale pour les

personnes en situation de handicap et leurs familles. Nous ne devons plus raisonner en silo ou en tuyaux d'orgue

L'action du Gouvernement, mon action aura une boussole : partir des besoins individuels des personnes en situation de handicap et de leur expertise pour bâtir des solutions collectives et non l'inverse, en décroissant et simplifiant. Cela suppose de travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs, les collectivités territoriales, la société civile, les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Nous devons changer le regard de la société sur le handicap, vaincre les appréhensions, lever les obstacles, faciliter au lieu de segmenter, rendre possible plutôt que de contraindre.

J'axerai donc toute mon action en vue de simplifier la vie quotidienne des personnes handicapées et de leurs familles, de lever les freins et barrières d'accès aux dispositifs que ce soit pour des raisons d'âges, de champ de compétences des tutelles responsables, de territoire, etc.

Mais surtout je souhaite donner la parole aux personnes en situation de handicap et à leur famille pour construire mon travail et l'ensemble des chantiers sur leur expertise.

Pourquoi ?

- Qui connaît le mieux ses propres besoins, ses attentes, ses rêves que la personne elle-même ou sa famille, ses proches.
- Ce système complexe a permis de générer une compétence, celle qui permet aux personnes et à leur famille, d'être experte de leur situation, expertise sur laquelle nous devons pouvoir nous appuyer

Je renforcerai donc la paire émulation et l'auto-détermination qui est un enjeu central du développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap.

En matière de scolarisation d'emploi de logement l'important est de faire tomber les murs et d'accompagner le projet de la Personne et de l'aider à se réaliser en milieu ordinaire dans une société enfin inclusive qui lui fasse toute sa place.

Monsieur le Président, cher Luc le thème de l'Habitat une clé pour la citoyenneté est votre thématique du congrès cette année.

C'est un sujet de société cher à mon cœur et ma première sortie conjointe avec le Premier Ministre a été pour visiter le logement inclusif partagé Simon de Cyrène dans la ville de Rungis.

Nous avons eu des échanges enrichissants avec nos hôtes. Ce lieu en plein de cœur de la ville adapté aux besoins des personnes reste vraiment une des réponses souhaitées par beaucoup.

Un vivre ensemble dans toute sa dimension et qui reflète votre titre « Je suis, je choisis, j'habite. » et qui doit se décliner sur tous les thèmes.

Notamment celui de l'éducation

Aujourd'hui les familles dont les enfants sont à l'école veulent des solutions souples et des parcours fluides :

- des temps partagés entre école et IME,
- des accompagnants qui interviennent dans l'école, au périscolaire, au centre de loisirs, à domicile ou pour l'accès aux activités,
- des SESSAD qui assure l'interface indispensable entre tous les environnements, et avec des professionnels très pointus

Nous devons toujours privilégier des dispositifs inclusifs innovants situés au cœur de la cité et adossés à des groupes scolaires, par exemple pour éviter les écueils du transport. Ce sont ces grains de sable qui font capoter les plus beaux projets de temps partagés.

Je connais bien les difficultés de l'école de la République à adapter et à accompagner individuellement les élèves en situation de handicap.

Pour autant, le Président de la République s'est engagé à nettement améliorer l'accès à l'école et aux accompagnants. J'ai d'ores et déjà donc été de rencontrer Jean Michel BLANQUER, Ministre de l'Education Nationale pour travailler à des solutions afin de fluidifier le parcours scolaire dès la rentrée.

J'ai dédié à ce titre un conseiller à l'éducation, à la formation et à la vie des familles.

Je suis bien consciente que de nombreux enfants et adultes sont en attente de solution car à domicile ou en Belgique par défaut. Cela dure depuis bien trop longtemps il faut attaquer le problème à sa source Mais je n'ai pas une baguette magique. Pour autant, j'accompagnerai et accélérerai autant que possible le déploiement de la Réponse accompagnée pour tous grâce à l'énergie et l'appui du secrétariat général du CIH

Pour accompagner les personnes avec autisme, la concertation du 4ème plan autisme sera lancée dans quelques semaines et je suis sensible à l'engagement de l'UNAPEI sur ce domaine.

L'accès à l'emploi est une liberté fondamentale, comme énoncée dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen. Dès lors, il faut encourager la personne en situation de handicap à repousser ses limites, à se sentir utile et surtout

d'avoir le sentiment d'être valorisé. La France doit être une chance pour tous, et cela doit passer par l'accès à l'emploi pour tous.

L'effort massif qui sera fait en faveur de l'apprentissage devra pleinement bénéficier aux jeunes en situation de handicap. C'est un des leviers qu'on devra actionner pour favoriser l'emploi des personnes handicapées, à l'heure où le taux de chômage reste supérieur au double de la population active. Nous devons accélérer la généralisation des attestations de leur compétences pour permettre à tous les employeurs de les embaucher pour leurs potentiels.

Monsieur le Président, vous avez employé des mots très importants qui font partie de mon ADN et de ma conviction, Passerelles, Palettes des solutions d'accompagnements mais surtout pérennisation des dispositifs qui sont parfois expérimentaux depuis plus de 10 ans !!! et surtout essaimage des solutions. Je rajouterai que ces passerelles sont indispensables pour nous permettre d'éviter les ruptures de parcours.

Cette démarche devra se faire progressivement, autour d'une méthode de travail très claire : **la concertation**.

Cette méthode participative, si la parole est organisée, permettra à tout le monde d'être entendu.

Privilégions plutôt le collectif, le rassemblement par thématique afin de mettre en commun des contributions qui seront considérées avec intérêt.

Je me réjouis particulièrement de voir dans les territoires des APEI des ADAPEI qui sont très actives et pionnières sur l'accompagnement dans l'emploi. Ce concept de l'emploi accompagné que nous allons enfin pouvoir déployer accessible dès 16 ans pour les jeunes ; n'hésitons pas à l'assumer à tous les niveaux.

Pour accompagner toutes ces actions je vais avoir besoin de vous. Je vais avoir besoin de votre mobilisation pour accompagner le changement de posture des professionnels.

Nous avons en effet besoin de la compétence de ces professionnels pour pouvoir adapter l'environnement de vie, ce milieu dit ordinaire, encore souvent hermétique parfois même hostile aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental et à leur restituer toute leur juste et digne place.

La tâche est grande si nous voulons réussir cette mutation, et j'ose dire ce mot qui fait peur à beaucoup cette désinstitutionnalisation.

Permettre aux personnes de sortir des murs des établissements en sécurisant leur parcours avec des accompagnants motivés et au fait de leurs missions.

Travailler au positionnement des professionnels clair et reconnu par le monde ordinaire qu'il soit scolaire éducatif ludique ou de travail ...

Pour cela nous avons des leviers :

la réforme de la tarification qu'il nous faut déployer. Sérafin_ PH ,
et La réponse accompagnée pour tous doivent pouvoir contribuer à décroiser nos pratiques, travailler en réseau et simplifier la complexité des parcours.

N'oublions pas les familles, les aidants familiaux pour qui j'ai une pensée. Pour lutter contre l'usure et l'isolement social des aidants familiaux, et améliorer les conditions de travail des accompagnants, il est nécessaire de rester attentif en leur créant de nouveaux droits *et des moments de répit*.

Chers amis avant tout si nous voulons faire évoluer la société il faut que le grand public prenne conscience de l'existence des personnes en situation de handicap, les voient, les entendent, les écoutent.

Vous avez rappelé l'intérêt pour le projet de Mélanie, il nous faut aller plus loin et inciter les personnes handicapées à briser les barrières, refuser l'autocensure et se lancer dans les médias. Non pas pour faire partie d'une minorité mais au nom d'une réelle représentativité.

Les JO de 2024 pourraient être l'occasion de donner la visibilité qu'elles méritent aux compétences de nos athlètes paralympiques, dans le prolongement du progrès en matière de couverture médiatique lors des derniers jeux à Rio. Je salue par ailleurs, **Yanis Bacha** ici présent qui me conseillera sur les thèmes de la culture et du sport.

La politique du handicap du Gouvernement repose sur une responsabilité collective qui nous engage tous. Nous devons entrer dans une culture de l'efficacité et du résultat.

Une société qui prend en compte les besoins des plus vulnérables se grandit.